

# Observatoire français des drogues et des toxicomanies

ORGANISME PUBLIC CHARGÉ DU RECUEIL, DE L'ANALYSE ET DE LA SYNTHÈSE DES DONNÉES RELATIVES AUX DROGUES ILLICITES, À L'ALCOOL ET AU TABAC EN FRANCE

## Recherche thématique

### 1 Produits

Alcool  
Cannabis  
Cocaïne et crack  
Ecstasy et amphétamine  
Hallucinogènes  
Héroïne et autres opiacés  
**Médicaments psychotropes**  
Nouvelles drogues de synthèse  
Poppers, colles, solvants  
Tabac  
Toutes drogues

### 2 Thématiques

Présentation  
Production / offre  
Consommation niveau et fréquence  
**Conséquences**  
Réponses publiques, lois et politiques

notice

Sélectionnez à présent la thématique que vous souhaitez obtenir à son sujet pour afficher un texte de synthèse et la liste des documents relatifs à votre recherche.

### 3 résultat de la recherche

#### Médicaments psychotropes - conséquences

#### Un impact sanitaire ou social mal estimé

La prise de médicaments psychotropes relève dans la grande majorité des cas de pratiques thérapeutiques. Toute consommation n'est donc pas problématique.

Des situations à risque peuvent survenir chez les consommateurs de médicaments psychotropes, liées essentiellement aux possibles baisses de vigilance. L'importance du risque dépend de plusieurs facteurs : molécule (surtout benzodiazépines), individu, temps passé depuis la dernière prise, association avec d'autres psychotropes (alcool en particulier), caractère occasionnel ou chronique de la prise. Cependant l'impact et le risque n'ont pas été mesurés en France.

Chez les personnes âgées, plus fragiles et déjà particulièrement soumises aux risques liés aux associations médicamenteuses, la prescription de médicaments psychotropes augmenterait la fréquence des chutes et des fractures et pourrait altérer le fonctionnement intellectuel. Faisant le constat qu'au-delà de 70 ans, une personne sur deux consomme de

Légende

Article

Lettre d'information

Rapport

Base de données

façon prolongée des médicaments anxiolytiques ou hypnotiques (et ce deux fois plus chez les femmes), la HAS a décidé, en 2007, de proposer un ensemble d'actions concertées afin d'améliorer la prescription de médicaments psychotropes dans cette population. Ont en effet été constaté chez ceux-ci à la fois une surprescription et une consommation prolongée de benzodiazépines dans les troubles du sommeil et de l'anxiété, comme une surprescription de neuroleptiques dans les troubles du comportement et, à l'inverse une prescription insuffisante d'antidépresseurs chez les personnes âgées réellement dépressives [1].

Dans le cadre des consommations abusives, les risques se situent dans l'apparition d'une dépendance envahissant la vie de la personne ou la survenue d'une surdose.

Schématiquement, les personnes en difficulté avec les médicaments peuvent être poly-consommateurs (les médicaments constituent une drogues parmi d'autres) ou souffrir d'une toxicomanie médicamenteuse pure. Dans ce deuxième cas, il s'agit plus souvent de femmes d'âge moyen et le problème est d'avantage occulté. De ce fait, il est difficile d'estimer quelle proportion des usagers de médicaments psychotropes ont une consommation problématique. Les médicaments psychotropes non opiacés sont ainsi à l'origine d'une faible part des demandes de prise en charge dans les centres spécialisés (un peu plus de 2% en 2007) en diminution régulière depuis 1998 où sa part était double [2]. Ils représentaient ainsi en 2003 dans le dispositif spécialisé 4% des substances ayant provoqué la première dépendance [3]. En 2007, selon le dispositif RECAP permettant de collecter en continu des données de consommation chez des patients ayant consulté en centres de soins, le motif de consultation retrouvé pour 2% des sujets vus en CSST (ou en CSAPA) correspond là encore à une consommation problématique de médicaments psychotropes. Sont en grande majorité incriminés les benzodiazépines et les hypnotiques (86% des cas), suivis par les antidépresseurs (11%) et les barbituriques (3%) [4].

Il faut toutefois préciser que les personnes prises en charge en centres spécialisés consomment des médicaments psychotropes dans des proportions plus importantes que dans la population générale.

Concernant les surdoses mortelles, le dispositif DRAMES, s'appuyant sur les résultats d'analyses toxicologiques réalisés dans le cadre d'examen médico-légaux, trouve en 2008 une association de médicaments psychotropes dans 39,6 % (contre 37 % en 2007) des cas des 217 décès en relation avec l'abus de médicaments ou de substances recensés [5]. Enfin, les benzodiazépines (principe actif de la plupart des somnifères et des tranquillisants administrés à une victime à son insu, font parfois l'objet d'un usage criminel ou délictuel (viol, vol...). Ils sont ainsi impliqués dans la majorité des cas de soumission chimique avec une prédominance du clonazépam (Rivotril®) et du bromazépam (Lexomil®). Parmi les 154 cas de soumission chimique avérée, 43 cas étaient ainsi des cas vraisemblables de soumission chimique parmi lesquels 31 mentions de benzodiazépines avaient été faites parmi 27 victimes [6]. En 2009, 409 usagers de médicaments et 262 trafiquants ont été interpellés par les services répressifs [7].

## Sélection de documents

1. Haute Autorité de Santé (HAS), Améliorer la prescription des psychotropes chez le sujet âgé. Propositions d'actions concertées

Version courte, Octobre 2007, 18 p.

2. Palle, C. and al, Les centres spécialisés de soins aux toxicomanes et les centres de cure ambulatoire en alcoologie en 2006

2008, OFDT, Saint-Denis, 96 p.

3. CEIP de Marseille, OPPIDUM, résultats de l'enquête 15 (octobre 2003)

2004, AFSSAPS, Saint-Denis, 13 p.

4. Recueil commun sur les addictions et prises en charge (RECAP), données 2009

OFDT, Saint-Denis, 15 p.

5. Enquête Drames (Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments et de Substances), Résultats de l'Enquête 2008

CEIP de Marseille, Afssaps, Saint-Denis, 6 p.

6. Soumission chimique, Résultat de l'enquête nationale 2008

CEIP de Paris, Afssaps, Saint denis, 5p.

7. Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), Usage et trafic des produits stupéfiants en France en 2009.

2010, Nanterre, OCRTIS, 75 p.

Dernière mise à jour : décembre 2010